

## Conseil Municipal du 26 mars 2010

Les élus du group communiste et Républicains- Interventions

**Emmanuelle Gaziello, Question à Propos du Muséum d'Histoire Naturelle, Barla**

### **4.1 MUSEES MUNICIPAUX. DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC), DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL GENERAL.**

**Mme GAZIELLO.**- Sur la 4.1, est-il judicieux et respectueux des deniers publics aujourd'hui en période de crise, d'enrichir le MAMAC par un investissement de 85 000 € pour trois oeuvres alors que, disiez-vous, chaque euro est investi depuis l'année dernière pour l'emploi avec le plan de relance et pour lutter contre la crise qui sévit notamment de plus en plus par chez nous avec plus 20 % de chômage fin 2009. Je ne vois pas ce que trois oeuvres peuvent créer comme emploi.

En revanche, puisque l'on est dans la culture je vous propose une autre utilisation de ces 85 000 € : en face du MAMAC, se trouve un petit musée qui ne paye pas de mine, le musée Barla ; en mai 2009 vous aviez promis, Monsieur le Maire, que ce petit musée serait transféré au parc Phoenix or depuis nous avons appris le recul des études jusqu'en 2011 au moins, ce qui nous fait la mise en service au prochain mandat peut-être.

Sur la période transitoire d'au moins cinq ans, ce musée a reçu zéro euro d'investissement au budget 2010 alors qu'il avait été demandé d'investir pour un musée virtuel parce qu'il y a urgence à numériser les espaces conservés en archives. Il n'y a plus de place dans ce petit musée et il n'est plus aux normes minimales pour fonctionner – cela aurait pu également être un investissement – ; d'ailleurs le Code du travail va bientôt lui tomber dessus car il n'est plus non plus à ses normes. Vous auriez pu créer de l'emploi, Monsieur le Maire, puisque numériser les collections est un travail de chercheurs et un travail d'hiver. Merci.

**Mme MARLAND-MILITELLO.**- Pour la 4.1, vous parlez de deux sujets qui sont étanches. Sur les droits d'acquisition du MAMAC, nous demandons une subvention pour l'acquisition d'oeuvres et il faut savoir que l'enrichissement du patrimoine de demain se fait par les acquisitions d'aujourd'hui. Et vous parlez d'emploi, sachez que plus un musée est riche en patrimoine, plus il attire de personnes.

Ce musée est très connu pour sa collection, nous avons deux acquisitions ; une de Robert Longo, artiste international, à qui tous les grands musées demandent des oeuvres et il nous a permis d'avoir une oeuvre qui valait 320 000 € que nous avons acquise pour 60 000 € mais nous pensons pouvoir n'en payer que 50 % ; c'est une belle opération pour la France. Quant à l'oeuvre de Spoerri, c'est la même chose. Acquérir des oeuvres d'artistes vivants enrichit notre patrimoine de demain et l'afflux du public et des touristes.

Pour le musée d'histoire naturelle, c'est le maire qui a proposé de transférer ce musée dans un lieu beaucoup plus approprié dans l'environnement du parc Phoenix. C'est une excellente idée et il est tout à fait normal qu'avant de pouvoir envisager des travaux l'on fasse des études sur ce sujet ; je ne sais pas où vous avez appris que ces études ont été stoppées car moi j'assiste à des réunions où elles sont mises en place. C'est donc une volonté affichée du Maire qui se réalisera, il faut simplement le temps des études. De belles propositions sont faites et elles vous seront proposées.

Pour le 4.11 qui m'a été demandé aussi bien par madame Gaziello que monsieur Chauvet et madame Hernandez-Nicaise, je voudrais dire deux choses. D'abord si la mairie ne présente pas la délégation de service public, c'est peut-être tout simplement qu'elle ne souhaite pas la renouveler. Nous n'avons pas l'habitude d'être en retard dans les procédures juridiques que nous faisons. Le Maire vous a bien exprimé son opposition sur la façon dont le contrat a été fait par votre municipalité, Monsieur Chauvet ; vous trouvez effectivement que les prix sont élevés, vous auriez pu y penser au moment où vous avez signé ce contrat et je vous dirai également que cette entreprise, le fermier, ne respecte même pas la DSP que vous avez signée. Dans celle-ci, il était bien spécifié que l'on ne devait pas augmenter le prix pour les étudiants, or ce qui nous est proposé dans cette délibération est d'augmenter le prix du coût pour les étudiants –ce qui n'est pas normal– et de passer de 36 € à 37,50 € ; c'est contraire à la procédure envisagée par vous-mêmes.

Enfin dans un souci de démocratisation artistique et culturelle, il est tout à fait normal que l'on soit contre l'augmentation de ces prix de base parce que, quand on a des prix de 40 ou 50 €, cela coûte extrêmement cher pour une famille.

Pour finir, les spécialistes nous ont bien confirmé que la programmation de cette année n'était pas à la mesure du coût pour la ville. Cela nous fait réfléchir sur l'évolution ; ce que nous souhaitons faire est un festival de jazz au coeur de la ville pour que, d'une part les touristes du monde entier y aient une visibilité et d'autre part, qu'il retourne, comme vous le disiez si bien mais qui a été abandonné, à un vrai festival de jazz de renommée internationale et non pas un méli-mélo de ce qui n'a plus rien à voir avec le jazz.

Pour la 4.6, si vous n'avez pas bien compris et que vous pensez que l'on fait les choses d'une façon assez floue, c'est tout simplement parce que c'est une délibération très souple qui envisage des possibilités différentes selon les circonstances et les personnes. Il est très important d'avoir cette souplesse. Pourquoi ? Pour certaines manifestations de proximité où l'on voudrait que les finances des foyers ne soient pas un frein à la venue de certains spectacles, nous voudrions que certaines soient gratuites, d'autres à des coûts modiques et que pour d'autres encore la gratuité soit réservée à 15 ou 20 % de personnes.

Il y a une autre raison. Vous avez parlé du danger d'avoir des lieux de représentations surdimensionnés par rapport au public. Dans le souci de démocratisation culturelle, il peut être possible –et nous l'envisageons– de prévoir des soirées qui peut-être n'attireraient pas forcément des publics peu habitués à ce genre de manifestation. Le fait de les faire gratuites permettrait à ces personnes de venir à ces prestations alors qu'elles n'y viendraient pas si elles étaient payantes. Dans ce cas, les salles seraient surdimensionnées uniquement parce que les gens ne seraient pas habitués ou n'auraient pas l'idée de dépenser de l'argent pour y venir, mais une fois qu'elles auraient obtenu la gratuité et qu'elles seraient venues, on espère, grâce à notre souci de démocratisation

culturelle, leur donner le désir d'y retourner.

Je voudrais dire également que tout ce que vous nous reprochez ce sont finalement des procès à la ville de Nice, au porte-monnaie de nos familles, à la qualité artistique que nous voulons faire et au patrimoine que nous voulons offrir à nos enfants.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie.

Madame Gaziello, vous mettez en parallèle l'acquisition de trois oeuvres pour le MAMAC et l'avenir du musée Barla.

D'abord quelques chiffres : en 2007, il y a eu 590 000 visiteurs dans l'ensemble des musées de la ville de Nice et depuis que j'ai réinstauré la gratuité des musées nous sommes passés à 775 000 visiteurs au 31 décembre 2009, c'est-à-dire que j'ai réussi, par ce choix politique qui était un engagement ferme, à obtenir une augmentation de la fréquentation de près de 45 % des musées de Nice.

Quand on parle de démocratisation de la culture et que l'Etat a décidé que certains musées auraient droit à certains jours de gratuité par an, je m'honore d'avoir été à cette initiative. Après il y a le classement parce que bien évidemment les musées s'adressent à la population, mais c'est aussi un outil qui correspond à soutenir l'activité économique et touristique de la ville et qui attire. J'en suis persuadé pour en parler beaucoup avec un grand nombre de responsables culturels au-delà de notre adjointe et avec Gérard Baudoux en charge de l'Art moderne et contemporain.

Ce sont des sujets dont je m'entretiendrai dimanche avec mon collègue Frédéric Mitterrand qui fait l'honneur de sa visite à la ville de Nice et avec lequel nous aborderons le partenariat que nous avons avec le théâtre de Nice, premier théâtre national de France en nombre d'abonnés, et je viens de signer avec Patrick de Carolis et Daniel Benoin une convention afin que nous soyons le seul théâtre de province dont les pièces de théâtre soient retransmises sur France télévision ; et pourtant nous ne sommes pas le plus aidés par l'Etat donc monsieur Mitterrand vient et prendra des engagements forts.

Nous nous battons pour obtenir ce que personne n'a obtenu avant nous, la labellisation de l'orchestre philharmonique de Nice en orchestre national avec Muriel Marland-Militello, et là aussi Frédéric Mitterrand va nous accompagner.

Nous avons en plus des projets, je pense au projet « Sang Neuf », je pense à cette salle de la Villa Arson qui avait été décidée par Malraux, salle murée aujourd'hui, et qui pourrait nous permettre d'avoir une salle à disposition, je pense à nos chantiers archéologiques et à la très belle galerie que nous pourrions faire sous la place Masséna au milieu des rues médiévales de la ville de Nice, avec toi mon cher Jean-Marc [Giaume].

Autant de sujets sur lesquels l'on va travailler ; et puis, il y a les musées. Les musées coûtent très cher en entretien, en charges : on est obligé à Jakovsky de placer pour nécessité de logement quelqu'un et pourtant Jakovsky est loin d'être le plus fréquenté, c'est même l'un des moins.

La culture c'est formidable : on défend notre patrimoine. On a relancé une politique sur notre patrimoine archéologique abandonné depuis Jean Médecin en 1965 ; on vient de se doter à nouveau d'une direction archéologique. Regardez ce qu'il se passe avec les Arènes de Cimiez où l'on vient de découvrir une église du 5<sup>ème</sup> siècle au château ; cela faisait 40 ans que l'on avait abandonné les fouilles archéologiques au château, etc.

Je pense que c'est notre devoir et notre responsabilité mais tout cela a un coût et il faut faire des choix. Je pense pouvoir revendiquer que nous avons une histoire : en prenant l'histoire contemporaine, nous avons l'école de Nice. L'École de Nice c'est nous et personne d'autre et l'École de Nice est partout ! A Miami, à New York et elle n'est plus là ; je veux la récupérer. Je me suis réjoui de voir que la salle des ventes de Nice avait organisé une très belle vente sur les artistes de l'École de Nice là où elle était prévue originellement à Paris.

Tout doucement je réussis à convaincre. On va faire des efforts sur l'Opéra, sur beaucoup de choses.

Le théâtre est aujourd'hui une réussite absolue, il faut le soutenir, l'encourager, le faire monter en puissance, il occupe un espace en termes de programmation et de création sur la scène européenne et internationale et Nice se produit grâce à lui partout. On ne concurrencera jamais Prague, Bayreuth, Florence ou Salzbourg donc même s'il faut offrir un produit de très haut niveau on sait très bien qu'en y mettant un prix très cher...

En revanche avec l'École de Nice, l'art moderne et l'art contemporain et tout ce qui arrive dessus, nous allons continuer d'embrayer pour être un lieu de création contemporaine qui attire des successeurs à Arman, César, Klein, à tous ceux-là. Nous avons la légitimité pour être un immense rendez-vous international qui développe l'emploi et l'économie.

Quand on va raser le mur de la honte –la gare routière, le parking Shell, etc.– d'ici deux ans pour y installer un musée d'art moderne et d'art contemporain de grande nature qui va prolonger le théâtre de Nice et le MAMAC et qu'en plus on va essayer de continuer l'implantation de galeristes de chaque côté, les rives droite et gauche du Paillon vont se redécouvrir là où elles ne se regardent plus depuis plus de trente ans. On ne voit plus les façades historiques de chaque côté mais on voit ces boutiques qui se sont paupérisées et qui sont des lieux de n'importe quoi alors que l'on peut en faire un lieu de grands rendez-vous avec du public, faire des biennales annuelles qui nous permettent d'avoir un grand rendez-vous international comme à Venise ou Miami ; c'est ce que nous cherchons.

C'est ce que nous cherchons et je vois les chiffres de fréquentation qui sont en hausse globalement mais où, à l'intérieur de ces chiffres, il se trouve qu'avec près de 200 000 visiteurs par an le MAMAC est vraiment de très loin le musée le plus fréquenté de Nice et qu'arrivent ensuite, derrière en seconde position mais loin, le musée Matisse et ensuite le musée Barla.

**Mme GAZIELLO.**- Ah ! Parlons-en.

**M. le MAIRE.**- Oui, le musée Barla est bien placé mais il est très loin ; il est bien placé et très fréquenté par les écoles car nous amenons beaucoup d'écoles à Barla, les fréquentations sont dopées par cela. Je partage totalement votre analyse mais on n'est pas en contradiction, j'essaie de donner des éléments d'appréciation sur les choix que je propose parce que je ne veux pas que cela soit un choix contre un autre choix, je veux que cela soit un choix qui soutienne une démarche à la fois culturelle et économique très puissante parce que l'on peut venir du monde entier pour voir des arts plastiques et des créations contemporaines alors que l'on ne viendra pas du monde entier pour voir un muséum d'histoire naturelle. Non.

**Mme GAZIELLO.**- Si, s'il est unique au monde.

**M. LE MAIRE.**- Des muséums d'histoire naturelle il y en a partout, on ne viendra pas que pour celui-là, ce sera un élément de plus. C'est pour cela qu'il ne faut pas mettre en parallèle trois oeuvres quand on fait de l'acquisition, la dimension du MAMAC et la vision d'avenir que l'on a du muséum d'histoire naturelle.

Le dernier musée fréquenté étant le musée Masséna où il n'y a personne ! Ce n'est pas pour voir la traîne de Joséphine et le masque mortuaire de Napoléon... La réalité est là.

Voilà la réflexion que j'ai engagée, sachant que j'ai mon adjoint aux finances sur le dos et mon conseiller au budget sur le dos à qui j'ai demandé de faire la chasse au « gaspi » : d'identifier un ou deux musées peu fréquentés qui ont de l'espace dans lesquels nous pourrions regrouper plusieurs musées pour réduire les dépenses de fonctionnement. Vous avez des musées avec 29 visiteurs par jour qui mobilisent autant d'huissiers pour accueillir que quand vous avez 600 visiteurs par jour ! D'accord ? Vous voyez ce que je veux dire, quand même ! A un moment donné il va falloir faire des choix et des choix pourquoi, Madame Gaziello ? Pour répondre à votre attente qui n'est pas en contradiction avec ce que l'on vous propose pour renforcer la dimension internationale du MAMAC qui, lui, est là, qui marche, qui tourne, qui nous accompagne et, en même temps, il est impératif vis-à-vis de notre histoire et de que l'on ralentit –auquel cas on perdrait de l'attractivité– mais qu'au contraire on le complète, et d'un autre côté mener l'opération pour dire : « Barla ce n'est plus possible » et qu'à partir du moment où l'on aura lancé la procédure à la fin de l'année on aura d'ici deux ou trois ans enfin un lieu digne de ce nom pour vous faire découvrir des collections qui sont aujourd'hui cachées (Je suis allé pendant La nuit des Musées jusqu'à une heure du matin dans « l'arrièreboutique » voir les oiseaux, les crânes, les reptiles, des pierres : il y a des choses extraordinaires), je dis que ce n'est pas contradictoire et qu'il faut travailler sur les deux.

L'art moderne crée de l'emploi et on va en créer, le muséum en créera à terme parce que je suis sûr que cela confortera de pouvoir offrir cette complémentarité de produits à une destination Nice et cela ne pourra que nous renforcer. Il faut avancer dans ces deux directions ; telle est ma décision. Monsieur Chauvet, vous demandez si l'on a la possibilité juridique ; je vous pose la question. On écrit une convention sur laquelle il est dit que l'on doit soumettre l'indexation au vote du conseil municipal chaque année et vous me demandez si l'on a la possibilité de voter contre ? Vous imaginez bien que si vous laissez à la seule majorité le soin de voter pour, cela va permettre à l'opposition de voter contre et de dire « *Nous sommes contre l'augmentation des tarifs et la majorité est pour* ». C'est-à-dire que je serais dans l'obligation juridique de me rendre impopulaire avec ma majorité là où l'opposition aurait le droit juridique de récupérer la popularité en s'opposant à une augmentation de tarifs. D'accord ? Franchement, celui qui a accepté de signer, de faire voter un document comme celui-là a eu un drôle de raisonnement ; c'est un peu tortueux ! J'estime que dans un contrat où il est dit « *Indexation chaque année* » il n'y a plus à le soumettre au vote du conseil. Mes brillants juristes –j'espère qu'ils le sont et en tout cas je leur fais confiance– me disent « *Vous avez une obligation de présenter une délibération* ». Très bien, j'ai une obligation de présenter une délibération, mais

qui dit délibération donne l'autorisation aux représentants du peuple de se prononcer comme ils le veulent et donc j'ai choisi, en tant que représentant du peuple, de me prononcer contre. Chacun fera ce qu'il voudra mais nous sommes dans une salle de débat et si je ne suis pas convaincu de quelque chose je n'ai aucune raison de voter pour et aucune obligation juridique. Quand vous me dites « *A-t-on une obligation juridique ?* » qu'est-ce qui peut m'imposer juridiquement de voter ce que je veux à partir du moment où l'on est dans une salle de la République et où la démocratie a le droit de se prononcer comme elle le veut ? La démocratie est de me prononcer comme je le veux et ma volonté est de me prononcer contre. Et donc, je voterai contre.

Un mot sur la gratuité des places lors de manifestations événementielles sportives et culturelles. Je ne vous soupçonnerai pas d'arrièrepensée, Monsieur Chauvet, mais j'ai bien vu l'intention généreuse qui était la vôtre quand nous avons voulu assurer le succès de la rentrée de l'opéra Acropolis, très généreux, très juridique aussi où nous ne faisons que reconduire chaque année une délibération imaginée par la municipalité à laquelle vous apparteniez.

Là aussi, j'estime que la culture doit être un domaine comme le sport qui doit se démocratiser le plus possible et que ce qui compte est plus d'assurer le succès des événements que nous programmons, de les rendre populaires et d'en faire des éléments de communication positive pour notre ville. En fonction des situations auxquelles nous sommes confrontés, je veux avoir les marges de manoeuvre nécessaires et donc je modifie les règles instaurées précédemment. Là aussi, c'est notre choix.

Enfin, sur la délégation de service public, madame Marland-Militello a parfaitement exprimé les choses ; Madame Hernandez-Nicaise, je suis à 100 % d'accord avec vous. Je subis, et si vous saviez la douleur que c'est pour moi de savoir que je vais –pour la dernière fois– devoir subir ce à quoi j'assiste là-haut et qui n'est le reflet en rien du grand Festival de jazz que nous avons avec les Louis Armstrong et compagnie qui venaient chez nous ! Il y avait une telle dimension, avec un respect du lieu, des comportements différents, sans doute des publics différents que nous avons perdus parce que nous n'offrons plus la qualité que nous offrions à l'époque.

Je veux vous dire que bien évidemment, dans les choix que nous ferons pour la continuité du Festival, je n'accepterai pas que l'on poursuive sur ce modèle mais que nous prendrons comme modèle ceux auxquels vous faisiez référence et je ne suis pas sûr que les jardins de Cimiez continuent à être le lieu le plus adapté.

J'ai voulu prendre le temps de la réflexion et je souhaite qu'il y ait d'autres contributions sur tous les bancs. Vos craintes sont légitimes et plus on recule plus on prend une petite part de risque mais je vous dis qu'un rapport vous sera présenté en juin prochain pour lancer la procédure. Je n'ai pas arrêté ma position ni sur le choix d'une délégation de service public, ni sur le choix d'une reprise en régie directe ; c'est pour cela que j'ai souhaité avoir tous les facteurs d'analyses possibles. Si je suis certain d'avoir une programmation de haut niveau par une reprise en régie directe, c'est plutôt le choix que je fais, mais si je ne suis pas en mesure de garantir par la régie directe une programmation de haut niveau ce sera la DSP. Je voudrais pouvoir mettre en même temps le lieu dans les choix que nous ferons, que nous arrêterons et qui ne sera pas celui où il se déroule aujourd'hui. En juin il y aura une réponse définitive sur ce sujet

et des décisions prises de telle sorte que chacun soit rassuré sur la continuité d'un festival de jazz à Nice mais ce sera un festival de jazz nouvelle formule.

**Mme GAZIELLO.**- Je voulais vous remercier pour ces explications par rapport au musée Barla. Le conservateur du musée sera très content car il déprimait pas mal ces derniers temps ; il pensait que cela était tombé à l'eau. Il est troisième au classement mais imaginez s'il était rénové et s'il y avait toutes les espèces exposées ! Il faut penser quand même à investir parce que le musée virtuel qui a été demandé en investissement, c'est-à-dire la numérisation des oeuvres, sera complémentaire par rapport au musée que l'on aura. Pensez-y parce que cela lui a été refusé.

**M. LE MAIRE.**- Non, cela n'a pas été refusé. On est en train de prendre les dispositions et on va présenter une délibération pour le faire. Je vous le dis et si je n'ai pas l'occasion de le lui confirmer avant, je vous autorise à porter la parole du maire pour le lui confirmer.

**M. ICART.**- Je vous remercie. Je vous félicite et je me félicite du choix fait par rapport à la culture. Mais nous avons ici un trésor caché que vous connaissez qui est couvert par le professeur de Lumley : nous avons là une sommité planétaire, notamment avec des travaux extraordinaires à Terra Amata, et j'imagine que vous avez visité la grotte où ils font des fouilles ; dans une caserne détenue par le Conseil général se trouve un trésor d'archives exceptionnelles qui mériterait d'être réintégré et de faire quelque chose de cohérent entre les deux institutions. Voilà une suggestion que je voulais faire.

**M. LE MAIRE.**- Je partage parfaitement cette analyse, cela va de pair. D'ailleurs il ne faut pas parler de Nice intra-muros parce que Terra Amata est le cheminement depuis la Vallée des Merveilles et grâce au professeur de Lumley cela nous permet, de plus en plus...

Quand on pense qu'à Terra Amata, chaque année, à coups de pinceaux en enlevant un centimètre de couches sédimentaires, on a une visibilité sur 6 à 7 000 ans sur ce qui s'est passé, en sachant que Terra Amata a été par moments 50 mètres sous la mer et par moments 150 mètres au-dessus de la mer en fonction des périodes de réchauffement et de glaciation.

On y trouve à la fois des restes humains, des restes d'espèces, mammifères marins, flores marine ou terrestre, des dents de tigre par exemple, cela nous permet tout doucement d'écrire l'histoire de notre département et cela procède de la même démarche que celle conduite par notre direction de l'archéologie avec Jean-Marc Giaume.

En 1965, on a arrêté les fouilles du château et on est resté convaincu qu'il n'y avait qu'une église du 11<sup>ème</sup> siècle sous l'église du 15<sup>ème</sup>, or il a suffi que l'on reprenne il y a six mois pour découvrir une église du 5<sup>ème</sup> siècle. On a une responsabilité à la fois de défendre la création d'aujourd'hui et d'avoir toujours un approfondissement de nos origines, de notre histoire ; on est un lieu exceptionnel.

On va en Égypte et l'on compare ce que l'on trouve dans la Vallée des rois et des reines ; quand on pense que 7 000 ans avant Jésus-Christ, il y avait l'écriture en Égypte, en Grèce et chez nous ; des hommes qui ne se fréquentaient pas et l'homme en a été capable au même moment. Chez nous

c'est sous forme de corniformes et de réticulés au pied du mont Bégo et le professeur de Lumley a été capable de traduire tout cela.

C'est une fortune extraordinaire et bien évidemment quand vous parlez de virtuel, Madame Gaziello, de plus en plus nous allons nous diriger vers un grand musée virtuel à Nice qui nous permettra de rassembler tout cela et de l'offrir au monde entier, que le monde entier puisse visiter par le virtuel le musée de Nice comme nous pouvons le faire avec le Louvre : ce doit être aussi notre objectif, visiter Terra Amata, que le monde entier puisse visiter Terra Amata.

Je suis d'accord que ce sont des efforts à poursuivre sachant qu'il y a des collections qui sont au Fort de la Revère et que là aussi il va falloir trouver une connexion pour pouvoir mettre tout cela en synergie.

***La délibération n°4.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***